

Aides financières à la rénovation énergétique

Durée : 7 heures - à distance

Public concerné :

- Artisans et entreprises du bâtiment spécialisés dans la rénovation énergétique, responsables d'opérations, bailleurs sociaux, monteurs d'opérations immobilières.

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication, division)
- Disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone et d'une connexion internet.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques, pédagogiques et digitales.
- Formation à distance (visioconférence, synchrone sur plateforme ZOOM) alternant apports théoriques, études de cas pratiques et mises en situations.
- Interactions régulières entre le formateur et les stagiaires grâce aux fonctions de la plateforme de visioconférence.
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Contrôle permanent des conditions techniques de déroulement de l'action de formation par le formateur.
- Enregistrement des temps de connexion de chaque stagiaire.
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action.
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation d'assiduité.

Objectifs :

- Connaître les dispositifs d'aides financières à la rénovation énergétique des logements ainsi que leurs conditions d'application.
- Identifier les aides cumulables en fonction du profil et attentes des clients.
- Établir les documents obligatoires.
- Faire émerger le bénéfice des aides dans les argumentaires commerciaux.

Programme :

■ **1^{ère} séquence : 3H30**

- Présentation du contexte général
- L'importance de la qualification RGE des entreprises intervenant sur le marché de la rénovation
- Les arguments de vente induits par ces perspectives
- Panorama des aides financières à la rénovation énergétique des logements : focus sur MaPrimeRénov' (Sérénité, Copropriété).

■ **2^{ème} séquence : 3H30**

- Panorama des aides financières (suite) :
 - Le dispositif « Loc'Avantages » avec travaux
 - Les aides des fournisseurs d'énergie (dispositif des certificats d'économies d'énergie)
 - La TVA à taux réduit
 - Les aides des collectivités locales
 - Le chèque énergie
 - L'exonération de taxe foncière
 - L'aide des caisses de retraite
 - Le dispositif Denormandie
 - L'éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ)
 - Le prêt avance rénovation
 - D'autres prêts à connaître
- Quelles règles en cas de cumul des aides ?

Le + de la formation :

Maîtriser les conditions d'application des aides financières à la rénovation énergétique disponibles et en faire un argument commercial pour gagner des marchés de travaux.